

# ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL DE L'INSPÉ

Ces opérations électorales visent à renouveler les collèges des représentants du personnel et des usagers au sein du conseil de l'INSPÉ.



Ces opérations électorales visent à renouveler les collèges suivants au sein du conseil de l'INSPÉ :

- 1 élu (homme) du collège B (maîtres de conférence et assimilés) .
- 1 élu (femme) du collège C (autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur) ;
- 5 élus (5 titulaires et 5 suppléants) du collège F (Étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation).

*Les candidatures doivent respecter la parité du conseil d'institut.*

Toutes les informations utiles sont consultables sur le site internet de l'INSPÉ.

**Calendrier des opérations électorales :**

Affichage des listes électorales: mercredi 05 janvier 2022

Date limite de dépôt des candidatures: lundi 10 janvier 2022

Date du scrutin : **mardi 25 janvier 2022 09 heures au Jeudi 27 janvier 2022 à 17 heures**

Proclamation des résultats : vendredi 28 janvier 2022

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### *Assistance téléphonique :*

La société **KERCIA** met en place un centre d'assistance téléphonique pour les électeurs. Le numéro est le suivant : **0 800 10 12 30**.

Ce centre est accessible dès l'ouverture du bureau de vote et pendant toute la durée du scrutin 24h/24.

### *DAJI UVSQ :*

Madame Lucile AUCLIN - lucile.auclin@uvsq.fr

Madame Mégane KIEFFERT - megane.kieffert@uvsq.fr

**Contact :** elections2022@ml.u-cergy.fr